

COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY CRÉE UN PÔLE DÉDIÉ À L'INDUSTRIE IMMOBILIÈRE, AVEC L'ARRIVÉE DE GUILLAUME AUBATIER EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ

| 30/09/21 |



August Debouzy poursuit sa stratégie de croissance avec la création d'un pôle dédié à l'industrie immobilière. L'arrivée de Guillaume Aubatier et de son équipe composée de Dorian Scemama, *counsel*, et de Malvina Dahan, avocate, renforce ainsi le caractère *full-service* du Cabinet.

La création d'un pôle animé par Guillaume Aubatier dédié à l'industrie immobilière s'inscrit dans la stratégie d'August Debouzy de consolider son offre de services résolument intégrée, afin d'accompagner ses clients dans chacune des phases de leurs projets. La nouvelle équipe, en charge d'animer ce nouveau pôle, s'appuiera notamment sur l'expertise de Julien Wlodarczyk, *counsel* en droit immobilier, et des associés d'August Debouzy, notamment de Laure Bonin en financement, de Vincent Brenot en droit de l'urbanisme et droit de l'environnement, d'Emmanuelle Mignon en réglementaire, de Philippe Lorentz en fiscalité, de Benjam in van Gaver en contentieux, de Leïla Hubeaut en droit de l'énergie, de Laurent Cotret en *restructuring* et de Jérôme Brosset en droit boursier.

Exerçant depuis 2005, Guillaume Aubatier, 40 ans, est un spécialiste de l'immobilier et de la construction. Il accompagne de nombreux clients, français et internationaux, sur tout type d'actifs (bureaux, commerces, logistiques, hôtels et actifs alternatifs), aussi bien sur des opérations d'investissement (*asset deal* et *share deal*), de *corporate* immobilier complexe (*joint-venture* et partenariat stratégique), de développement et de construction, que de baux et d'*asset management*. Guillaume Aubatier intervient également dans le cadre de procédures précontentieuses et contentieuses. Ce double savoir-faire lui permet d'intervenir aux côtés d'une large gamme de clients français et internationaux : des fonds de pension, des fonds d'investissement, des gestionnaires d'actifs, des banques, des grandes entreprises, des utilisateurs, ou encore des *family offices*.

Guillaume Aubatier est intervenu sur de nombreux dossiers emblématiques de cette industrie :

- En 2019, il a assisté CNP sur la double opération de cession de son siège social à Montparnasse et d'acquisition, en l'état futur d'achèvement, de son nouveau siège social à Issy-les-Moulineaux.
- En 2020, il est intervenu aux côtés d'Ingka Investments dans le cadre de l'acquisition auprès d'Invesco de locaux à usage de commerce et bureaux afin d'implanter et d'exploiter le nouveau magasin parisien d'Ikea.
- Guillaume Aubatier a dernièrement accompagné M&G Real Estate, Segro, BT Immo, Dekka Immobilien GmbH, Accuracy, WeWork ou encore EDF-ENR, pour la mise en place d'une joint-venture, la création de partenariats stratégiques, l'acquisition et la cession de grands ensembles immobiliers, la mise en œuvre d'opérations de développement ou de construction complexes ainsi que la prise à bail d'emplacements prime (notamment BEFA[1]).

Avec la création de ce nouveau pôle, August Debouzy couvre désormais tous les enjeux de l'industrie immobilière, allant de l'investissement immobilier et du financement à la construction, en passant par

le contentieux, le droit des baux, le *corporate* immobilier complexe, le droit boursier, la fiscalité, le droit de l'urbanisme et le droit de l'environnement, le réglementaire ainsi que le droit de l'énergie et le *restructuring*.

« La création d'un pôle immobilier chez August Debouzy confirme notre volonté d'être toujours au plus près des besoins de nos clients, en leur proposant une offre de services qui soit la plus complète possible, grâce aux expertises croisées de nos avocats. Guillaume Aubatier est l'un des talents de sa génération. Nous sommes ravis qu'il nous rejoigne pour prendre la tête de ce nouveau pôle. », déclare Mahasti Razavi, *Managing Partner*.

« Chaque jour, nos clients du secteur immobilier sont confrontés à des enjeux de plus en plus complexes et spécifiques. Disposer de l'ancrage du cabinet August Debouzy sur la place parisienne ainsi que de sa force de frappe dans tous les domaines du droit est l'assurance de garantir un accompagnement de premier plan à nos clients. », ajoute Guillaume Aubatier, Associé.





« Nous sommes convaincus que c'est la complémentarité de nos expertises qui fait la force d'August Debouzy. En créant un pôle immobilier, ce sont tous nos clients que nous allons pouvoir servir au mieux. J'ai hâte de commencer à travailler avec Guillaume Aubatier et son équipe afin de consolider un savoir-faire unique. », complète Vincent Brenot, Associé.

À propos de GUILLAUME AUBATIER

Guillaume Aubatier est diplômé de l'Institut de Droit des Affaires de l'Université Paris II Panthéon-Assas, du DESS de Droit Immobilier et de la Construction de l'Université Paris II Panthéon-Assas, ainsi que du DESS de Droit du Commerce Extérieur de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Guillaume Aubatier a exercé au sein des cabinets internationaux, King & Spalding (2019-2021) en tant qu'Associé et Ashurst (2005-2019) en tant qu'Associé et avocat collaborateur. Il figure depuis plusieurs années, tant à titre individuel qu'aux côtés de son équipe, dans les principaux classements d'avocats en immobilier et en construction (Chambers, Legal 500, Who is Who Legal, Décideurs Magazine).

À propos de DORIAN SCEMAMA

Dorian Scemama est diplômé d'un Master 2 en Droit des Affaires Internationales de l'Université Paris XI.

Dorian Scemama a exercé au sein des cabinets internationaux, King & Spalding (2019-2021) en tant que *counsel* et Ashurst (2012-2019) en tant qu'avocat collaborateur.

À propos de MALVINA DAHAN

Malvina Dahan est diplômée du Diplôme Universitaire en Droit Immobilier de l'Université Paris II Panthéon-Assas.

Malvina Dahan a exercé au sein des cabinets internationaux King & Spalding (2019-2021) et Ashurst (2016-2019) en tant qu'avocate collaboratrice.

[1] Bail en l'État Futur d'Achèvement
